



Poitou
Charentes
Limousin

Déclaration préalable au CTPSDR de la direction
de Poitiers du 23 juin 2011.

Monsieur le président

De cette instance, pour laquelle vous nous avez convoqués, flotte une odeur de fin de règne.

Nous sommes à quelques heures de la tombée du rideau, les acteurs vont rentrer dans leurs services le Comité Technique Paritaire de la Direction Régionale de Poitiers aura vécu, en ce jour de Juin 2011, suite à la décision unilatérale et irresponsable de la Direction Générale.

Pourtant, notre organisation syndicale nationale, épaulée par notre fédération des finances et les organisations syndicales douanières CFDT, Solidaires et UNSA, n'ont pas ménagé leur peine y compris devant les plus hautes instances de Bercy.

Mais rien à faire, lorsque les dés sont pipés d'avance, puisque la Direction Générale à fait abstraction des accords de Bercy.

Nous devrions pourtant être habitués, des mascarades de notre élite, mais même pour les plus anciens, nous avons toujours autant de mal à le comprendre.

Il semblait que le décret organisant les élections professionnelles dans les fonctions publiques, en créant les Comités Techniques, mettait en avant l'instance de proximité comme l'élément de concertation le plus approprié pour répondre aux revendications des agents.

Au contraire, la Direction Générale éloigne encore un peu plus le centre de décisions du terrain, alors elle aurait dû aller jusqu'au bout de sa logique, en ne mettant en place que le Comité Technique Central.

Ainsi, elle participait à l'effort collectif de réduction de la dépense publique.

Désolés, mais nous ne partageons pas cette politique du moins disant, cette politique délétère qui va avoir très prochainement d'autres conséquences sur la nouvelle cartographie des implantations des directions régionales.

Ils ont commencé par la réorganisation fonctionnelle et hiérarchique des directions interrégionales, puis par la suppression d'environ 10% des divisions et maintenant ils nous font le coup de Pinocchio, sous prétexte fallacieux de nous rapprocher du BOP-GRH, le directeur interrégional.

Cela veut dire, que vous, directeurs régionaux, n'avez plus votre place dans ce nouveau schéma, mais cela veut dire également que l'ensemble du personnel AG n'a plus sa place non plus.

Mais alors, en poussant la réflexion plus loin, pourquoi y a-t-il autant de cadres supérieurs, s'ils n'ont pas de place dans cette nouvelle structure hiérarchique.

C'est vraiment de la grande comédia dell'arte à la sauce Fournel.

Nous ne croyons pas une seule seconde, que les revendications locales vont se régler au niveau de l'interrégion, nous le voyons au quotidien avec comme exemple criant, le renouvellement des véhicules.

C'est une véritable bouffonnerie!!!

De même, pour les CHSCT en les transférant au niveau interrégional, perdant au passage toute efficacité de terrain, avec des budgets qui ne sont pas forcément transférés.

Là aussi, au prétexte de peser plus lourd dans la balance, face au poids de la DGFIP dans le CHSCT du département du lieu de résidence de la DI.

Ben dîtes donc, fallait oser la sortir cette fumisterie!!!

A tout hasard, ce ne serait pas un coup des services secrets Lybiens des fois!!!

Comme précédemment, elle devrait regrouper l'ensemble des CHSCT de France sur le seul département de Seine St Denis et là nous serons beaucoup plus forts que la DGFIP.

Franchement, il y a bien derrière tout cela d'autres volontés qui ne vont pas tarder à se faire jour, mais nous pensons très sincèrement que les agents vont payer très cher cette nouvelle spoliation de leurs instances démocratiques.

Si vous le permettez, attardons-nous deux minutes, sur le mal qui gangrène notre administration, à savoir le Contrat Pluriannuel de Performance dit CPP.

Rappelons le, il n'y a pas d'autres administrations qui en possèdent un, il est unique en son genre.

Depuis sa mise en place en 2005, dans le cadre de la RGPP, force est de constater que notre boutique a été sérieusement ébranlée dans ses fondements, et qu'aujourd'hui nous faisons un bilan tirant vers la liquidation judiciaire.

Nous venons d'apprendre par le N°2 de la DG, monsieur Francis Bonnet, que le CPP 2012/2013, le contrat lié entre le ministère de Bercy et la DGDDI, prévoyait une suppression non plus de 360 agents, mais 373, avec une réduction drastique des budgets de fonctionnement et d'investissements de -10%.

Le précédent CPP 2009/2011 débouchait sur une suppression d'un emploi douanier sur deux, aujourd'hui et pour demain, la même recette pour faire un bouillon de cochon.

Après le pince fesses de CAP 2012 et ses agapes, le cynisme n'ayant pas de limites, les agents se voient associés à leur propre démantèlement, c'est ce que sans doute, notre Présidente de Région d'ici, appelle la «démocratie participative», avec des questionnaires adressés à tous les agents pour connaître leur ressenti de ce bon plan 2012.

En fait, pour qu'ils aient pleine connaissance des moyens alloués pour leur autodestruction.

De plus vous allez devoir nous distiller, dans des ateliers, durant 3 heures, les 4 engagements, ou serments d'hypocrites, avec quelques menus détails.

D'ores et déjà, pour la CGT ne comptez pas sur nous pour participer à la répartition des dépouilles de services, nous laissons ce choix à d'autres.

Notre tête de série numéro 2, s'est même laissé aller à expliquer dans le dernier

GT sur le CPP, à nos représentants, que « la Douane et son ministère n'étaient pas la priorité de nos gouvernants »!!!

Ah, bon, parce que depuis la mise en place de la LOLF et ses incidences, la RGPP et ses incidences, le CPP et ses incidences, on n'aurait pas compris?

La Douane a été dévoyée de son rôle de contrôle des marchandises, vers un partenariat au service des entreprises et encore des grandes entreprises, nous avons aujourd'hui complètement perdu de vue le « cœur de métier ».

Pourtant on nous demande de pérenniser la course aux chiffres, aux résultats, en perdant là aussi totalement de vue le pourquoi de notre métier.

On en arrive même à un dérapage rédactionnel mais de fond et ô combien symptomatique, de la part du POC, considérant au compte de la surveillance et nous citons; « des contrôles à la circulation stériles, sinon pour taxer de l'huile et du sucre ».

Affligeant!!!

Nous pourrions seulement rappeler, à son rédacteur, que ces taxations sont notre cœur de métier, qui plus est pour des marchandises fortement taxées et d'origines tierces.

Ah, forcément ce n'est pas la saisie systématique sans PV, de marchandises dites de contrefaçons, en attendant de cumuler une centaine d'affaires pour impacter le « P 6-2 », pratique qui malheureusement se généralise, mais en totale irrégularité.

La CGT ici même l'a déjà dénoncé, mais la pratique perdure.

En énumérant les 4 engagements de la Douane, repris sur le questionnaire, nous pouvons en analyser leurs pertinences.

Engagement 1: La Douane, une administration de services.

- C'est le grand écart, la perte de notre métier pour nous soumettre aux exigences des entreprises.

Engagement 2: La Douane, une administration d'action et de protection.

- Faux et usage de faux!

L'année dernière, notre organisation a déposé un dossier à la DGDDI sur la conduite à tenir en matière de contrôles des containers, quant à leur dangerosité par l'exposition des agents aux gaz toxiques qui imprègnent les boîtes.

Ce dossier, botté en touche, prend aujourd'hui toute sa pertinence, avec la crise de radioprotection suite à l'accident nucléaire Japonais de Fukushima.

Le ministère semble embêté mais devrait apporter une réponse, demain lors du CHS ministériel.

Engagement 3: La Douane, une administration fiscale moderne.

- Faux et usage de faux! On le voit dans la mise en place d'EMCS/GAMMA, comme toutes les applications informatiques, plus axées vers les grandes entreprises que destinées à aider les petites exploitations.

Mais le plus flagrant est le Partenariat Public Privé instauré pour la perception de la Taxe sur les Poids Lourds (TPL).

Engagement 4: La Douane, une administration performante et attentive à ses personnels.

- Faux et usage de faux! C'est une véritable provocation à l'encontre des

personnels.

Le fossé se creuse entre l'administration technocratique et l'administration opérationnelle.

Nous avons là quelques sujets et pistes de réflexions, qui devraient égayer ce dernier CTPSDR, car vu l'ordre du jour, nous pensions nous ennuyer.

Alors, pour en venir sur l'ordre du jour à proprement parler, nous constatons qu'une fois de plus l'honneur est sauf.

Les chiffres du commerce extérieur des régions Poitou-Charentes et Limousin sont excédentaires.

Que les dernières entreprises restantes se partagent les honneurs, pourtant il ne se passe pas une semaine sans que la presse ne se fasse l'écho, d'une suppression d'entreprise avec son lot de salariés jetés à la rue.

Heureusement qu'il y a encore le Cognac pour faire briller les chiffres de l'export, sinon nous serions en très grande difficulté, en fait, heureusement que les États Unis d'Amérique du Nord, boivent notre produit industriel ambré, mais croisons les doigts pour qu'ils ne réinstaurent pas la prohibition de 1925.

Pour ce qui concerne le transfert du bureau de douane, sur le site de la direction régionale, contre lequel nous avons plutôt objecté le transfert de la brigade, pour des raisons évidentes de commodité, qui aurait évité la problématique du stationnement des camions, tout en permettant ainsi de retrouver plus facilement un locataire pour le bâtiment de la ZI, mais nous n'avons pas été suivis.

Ce qui nous importe, c'est que les agents trouvent de meilleures conditions de travail, qu'auparavant et que les usagers du service public douanier retrouvent facilement leurs marques.

Mais tout cela , bien évidemment, vous en avez tenu compte.

Enfin, je vous rappelle solennellement que suite aux différents textes, issus de jurisprudences, ou d'aménagements de textes réglementaires, nous avons un grand besoin et en urgence de formation professionnelle.

Nous finirons cette intervention en rappelant que depuis des décennies, cette instance a permis de débattre sur des sujets rugueux, de faire avancer des revendications portées par les agents, parfois nous y avons mis beaucoup de cœur, quelques passions, tout en respectant son adversaire, mais surtout toujours dans le même esprit celui de l'intérêt général des personnels et non son intérêt individuel.

De tout cela, in memoriam!!!

Les représentants CGT au dernier CTPSDR de la direction de Poitiers

Éric SIMON, Sylvie BOUYER, Jimmy GAUTIER, Jean Luc PELLUCHON